

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 16 octobre 2019

Délibération CA_20191016_011

Convention de mise à disposition de locaux et d'outillages automobiles : transfert de l'atelier du SDIS vers celui de la gendarmerie nationale pour cause de travaux à l'état-major

VOTE : adopté à l'unanimité

4 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de convention de mise à disposition de locaux et d'outillages automobiles du centre de soutien automobile de la gendarmerie (CSAG) de Châteauroux ;

DECIDE :

Article unique. - la convention de mise à disposition de locaux et d'outillages automobiles du CSAG de Châteauroux entre le SDIS et le secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur (SGAMI) Ouest est approuvée et le président est autorisé à la signer.

DESCOUT Serge